



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 23 mai 2015

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE
A l'attention de Mme Agnès DAUNOIS
Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
1, rue du Pont Moreau
BP 11096

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

57036 - METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales du lotissement de la Prairie (20 lots) - Rue de Dalem à FALCK

Courrier de notification à la CLE

P.J. : Dossier de déclaration + Fiche descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 23 mai 2016,
- une copie de la décision en date du 23 mai 2016 adressée à M. le Maire de Falck

concernant l'opération suivante : .

- **Projet de création du lotissement de la Prairie (20 lots)**
Gestion des eaux pluviales - Rue de Dalem à FALCK

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de FALCK.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

